

Un piège de la généalogie : l'homonymie

Sur le forum GenNPDC, j'ai vu la [demande](#) suivante

Je souhaite appréhender l'entourage de Guillaume JOLY et Marie PARENT en vous demandant un éclairage sur le CM de son frère, Bartholomé et de Marie-Françoise FRERET son épouse.

Voulant comprendre l'intérêt porté à cette famille, j'ai consulté le site Geneanet de cette personne, où il était précisé que Marie PARENT était fille de Marc et d'Anne VIDELAINE. Le propriétaire du site s'intéressait en fait aux VIDELAINE, d'où la demande.

Sur son site Geneanet, il était indiqué qu'Anne VIDELAINE était fille de Jean VIDELAINE et d'Anne WILLERON, née le 18 août 1613 à Roquetoire. Et, pour le mariage d'Anne VIDELAINE, il était fait référence au site Geneanet de Pierre ROUSSEL. Or, ce dernier, qui a aussi un autre site <http://www.ancetresdartois.com/>, s'il donne un extrait du contrat de mariage de Guillaume JOLY et de Marie PARENT (extrait issu des relevés d'Yves LEMAIRE !), ne fait pas apparaître un telle filiation.

Ayant travaillé sur les VIDELAINE de Roquetoire, à ma connaissance, aucun acte ne permet d'établir un lien entre Anne VIDELAINE de Roquetoire et la mère de Marie PARENT. En fait, à partir du terrier de Ligne, un hameau de Roquetoire, relevé par Matthieu FONTAINE, l'actuel président de la Société des Antiquaires de la Morinie, il est beaucoup plus probable qu'elle soit la femme de Denis de WIMILLE. Un extrait de ce terrier :

Denys de Wimille a cause de sa femme auparavant Jan Videlaïne, scavoir ung jardin contenant unze quartiers amazé de maison, grange et aultre edifice seant audicte Ligne

(Dans ce terrier, il est aussi fait mention des hoirs de *Jean VIDELINE* de St-Omer).

Une difficulté de la généalogie est donc l'homonymie. Comme il y a plus d'un âne s'appelant Martin, il y a plusieurs Anne VIDELAINE. En consultant la table des fiançailles et mariages à St-Omer, au 17^{ème} siècle, de Philippe DERIEUX, publié par le [GGRN](#) et consultable à la Bibliothèque de Saint-Omer, j'ai trouvé une Anne VIDELAINE qui se fiance le 12/1/1639, paroisse St-Sépulcre, avec Pierre GREERSE. L'un des deux témoins cités dans l'acte est un François VIDELAINE.

Autre difficulté : l'absence de sources. Beaucoup de registres BMS du 17^{ème} siècle sont manquants ou comportent des lacunes. Des actes notariés ou des terriers peuvent permettre l'établissement de filiations ; mais tous nos ancêtres n'étaient pas fortunés et n'ont donc pas laissé de traces.